



Groupe Minimes



Groupe Loisirs

Fédérales A Trophée Régional 9/11



Regroupement aéro

Poussines 1



RAPPORT MORAL

Saison 2018.2019

Les podiums nationaux



Equipe médaille de Bronze Championnats de France d'Aérobic 2019 - Groupe 10-11 ans
Annaëlle, Amel, Shaina, Juliette, Sohann



Kim, médaille d'argent individuelle
Championnat fédéral FSGT division 3

Le mot de bienvenue,

En premier lieu, bienvenue à tous et merci de l'intérêt, que par votre présence à cette assemblée générale annuelle, vous portez à notre association.

Nous sommes peu nombreux, au regard du nombre d'adhérents, à nous être déplacés ce soir, mais comme on peut l'entendre souvent la qualité l'emporte sur le nombre.

Une fois encore, merci à la ville de Choisy-Le-Roi qui continue à soutenir l'association tant sur le plan financier que d'un point de vue logistique.

Quelques exemples de cette aide précieuse, pas toujours visible, mais sans laquelle il serait bien compliqué de maintenir un niveau de cotisation acceptable pour les adhérents :

- versement d'une subvention annuelle,*
- mise à disposition à titre gracieux de tous les équipements où vos enfants pratiquent la gymnastique : le gymnase Léo Lagrange qui est notre principal « repère » mais aussi d'autres lieux qui nous sont prêtés de manière ponctuelle comme le gymnase Paul Langevin pour les regroupements aérobic ou le gymnase René Rousseau pour des manifestations de plus grande envergure.*
- des aides aux déplacements pour les compétitions de niveau national soit sous forme de participation financière, soit par le prêt de véhicules ou de matériels.*

Que l'ensemble des services municipaux auquel j'associe l'office municipal des sports en soit ici remercié.

Néanmoins, je souhaite associer à ces remerciements la présence moins officielle mais toute aussi précieuse, dont on ne parle peu voire pas, de toutes ces personnes qui officient au quotidien pour faciliter la pratique sportive de vos enfants :

- les gardiens qui ont plusieurs rôles : entretien des locaux, accueil des différents publics, dépositaires des objets trouvés... et j'en passe...*
- les agents du service des sports et de l'OMS,*

Enfin rendons hommage aux acteurs du quotidien de notre chère AGCR : les entraîneurs, les juges, les bénévoles qu'ils soient membres du Comité directeur ou qu'ils nous aident ponctuellement lors des différentes manifestations..

Je vous remercie donc de leur réserver un tonnerre d'applaudissements avant de rentrer dans le vif du sujet : le bilan de la saison 2018/2019.

Quelques points à remémorer

● **Prendre soin du matériel est l'affaire de tous !**

Le déroulement de la saison a été relativement calme, il n'y a pas eu à déplorer d'incident majeur ni de fermeture longue comme la saison passée avec l'incendie de la dalle.

Les principales « contrariétés » se sont situées au niveau de l'utilisation du matériel, qui mis à la disposition de plusieurs autres associations, des collègues et d'autres utilisateurs (police, relais assistantes maternelles...) est parfois « malmené » en raison d'une utilisation non appropriée qui provoque bien des crispations qui pourraient, sans aucun doute, être évitées avec l'attention de chacun.

- **Les ancrages des barres asymétriques ont cédé par trois fois** en début de saison ce qui a nécessité, autant de fois, l'intervention des services de la ville ainsi que d'une entreprise spécialisée. Les barres ont été inopérantes pendant plus de trois semaines juste au démarrage de la saison compétitive ce qui, vous l'imaginez aisément, est préjudiciable pour les résultats sportifs !

S'il y a un agrès fragile à manipuler avec précaution, entre tous, ce sont bien les barres ! cet agrès ne devrait servir qu'à la gymnastique féminine !

- **Des lacérations ont été infligées au revêtement de la fosse de réception et au revêtement de la table de saut** ...ce n'est pas sérieux ! la réparation de ces matériels s'avère onéreuse pour la ville et pour le club et, plus grave, leur détérioration peut s'avérer très dangereuse pour les gymnastes et autres utilisateurs !

Provoquer des trous dans la fosse, décaler les plaques de la piste accro, déplacer les tapis des poutres sans savoir les remettre correctement c'est faciliter la survenance de traumatismes ou de blessures !

Alors, même s'il ne s'agit pas de faire un procès d'intention à qui que ce soit, utilisateurs de la salle et/ou adhérents de l'AGCR prenez soin du matériel et rangez-le correctement après utilisation ! Les gymnastes vous en remercient par avance.

● **Respecter les consignes d'accès à la salle spécialisée et futurs travaux !**

- L'accès à la salle spécialisée est réservé aux gymnastes et aux entraîneurs ! Hormis le cours des BBgym, il est demandé aux parents de ne pas entrer dans la salle, aux gymnastes, aux familles et aux entraîneurs de ne pas forcer l'accès de la salle quand les portes vertes sont fermées. L'accès doit se faire principalement du côté des agrès masculins.

Les tapis de réception du saut de cheval ne sont ni une aire de jeu ni des vestiaires ! La surface sous la structure des Yamakasi n'est pas davantage une cour de récréation !

Nous comprenons aisément que la configuration de la salle ne permet guère aux parents d'apprécier les prouesses gymniques de leurs enfants mais, merci de respecter, pour le confort et la sécurité de tous, ces quelques consignes.

- De la même manière, dans la mesure où les vestiaires sont éloignés de la salle spécialisée et qu'il n'est gère aisé, pour ne pas dire impossible de les surveiller, il est rappelé régulièrement aux gymnastes de ne pas prendre avec eux des objets précieux et de ne pas inviter leurs copains et copines à assister aux entraînements ou plutôt à déranger les entraînements... A l'entraînement on s'entraîne ! ce n'est ni le café du coin, ni la cour d'école ! La caisse à l'intérieur de la salle spécialisée peut recevoir les sacs correctement rangés et fermés !!! Ça évitera, en partie, que des jeunes ne se fassent dérober leurs affaires ; nous avons eu malheureusement à déplorer deux « vols » de portables en fin d'année qui ont chacun fait l'objet d'un dépôt de plainte au commissariat.

Merci à **tous les entraîneurs** de faire respecter cela ! particulièrement pendant les cours du soir où se côtoient, dans la salle spécialisée une moyenne de 50/60 gymnastes aux heures dites de pointe entre 18h00 et 20h30 et où la grande salle accueille parfois plusieurs associations sur le même créneau (double Dutch et Volley le lundi/plusieurs terrains de volley actifs en même temps...).

On peut avoir une tolérance pour les créneaux où il y a très peu de monde, autant dire rarement, mais l'accès à la salle, même pendant ces heures creuses, n'est possible que sur invitation de l'entraîneur référent.

Ces consignes que certains nomment contraintes, que d'autres baptisent de noms « moins poétiques » sont à ce jour, le prix à payer pour la tranquillité de tous ; faire la police constamment c'est fatigant, c'est une perte d'énergie improductive qui provoque nervosité et agacement là où il y a tellement mieux à faire !

Le futur projet de réaménagement du gymnase permettra de régler une partie des inconvénients actuels en régularisant la circulation des personnes mais ne sera efficace, contre les incivilités, que si chacun d'entre nous y met du sien.

● **Gagner en autonomie et en responsabilité grâce à la formation ! :**

Une part importante du budget est consacrée, chaque saison, à la formation des cadres et des juges.

Formation cadres :

Elle peut être dispensée soit dans le cadre d'un engagement bénévole, soit dans le cadre d'une démarche de professionnalisation.

Les cadres peuvent se former au sein des deux fédérations auxquelles l'association est affiliée la FFG et la FSGT.

Les nouveaux diplômés de la saison 2018/2019

- Yanis Harfouche : aide animateurs baby gym, formation fédérale
- Alexis Rasse : aide animateur GAM, formation fédérale
- Stéphane Roussel : Bpjeps, formation de professionnalisation

Cette saison, 3 animateurs ont suivi ou suivent une formation :

- Laureen Garcia : formation certificative coach santé,
- Céline Le Moal : CQP AGA, formation de professionnalisation,
- Alexis Rasse : animateur GAF,

A l'instar de la formation professionnelle classique, la plupart des diplômes peuvent s'obtenir soit grâce à la formation initiale de base, soit après une VAE.

Formation juges :

La formation des juges répond à deux objectifs principaux :

- permettre aux entraîneurs de maîtriser la réglementation technique et les aider à composer les mouvements de leurs gymnastes,
- répondre à l'obligation que chaque engagement en compétition soit couplé avec l'engagement d'un juge,

Les juges ne peuvent intervenir que sur des compétitions dont le niveau est défini par la réglementation (pour les deux fédérations); plus son niveau de jugement est élevé, plus le juge pourra officier lors de compétitions d'importance.

Les nouveaux juges de la saison 2018/2019

- Alexis Rasse : FFG juge niveau 1 GAM
- Mario Cainarean, Elias Chrahim, Elliot : FFG juges niveau 2 GAM

En ce début de saison, ont été couronné de succès ou poursuivent leur formation :

- Axelle Anguérin : FFG juge niveau 1 AERO
- Florian Fatnassi : FFG juge niveau 3 AERO (en cours de formation)
- Christelle Dacourt : FSGT juge niveau 1 GAF
- Thomas Jaegger : FSGT juge niveau 1 et 2 GAF
- Claire Paindorge : FSGT juge niveau 3 GAF

Félicitations à tous ceux qui se sont formés et ont obtenu soit leur diplôme de cadre, soit leur diplôme de juge.

Tous nos encouragements pour poursuivre leur formation à tous ceux qui ont échoué aux diplômes. Pas de doute que leur implication et leurs efforts seront récompensés la prochaine fois.

Les formations sont financées par le club, sauf celles dans le cadre d'une reconversion professionnelle ; ce serait donc fort sympathique que les stagiaires informent régulièrement le club de l'avancée de leur formation et à **minima fassent part du résultat final qu'il s'agisse d'une formation de juge ou d'une formation de cadre**

Passer un diplôme professionnel ne signifie pas obligatoirement obtenir un emploi à temps complet au sein du club car, d'une part tous les diplômes ne permettent pas d'être employé à temps plein, et d'autre part le recrutement d'un salarié doit correspondre à un besoin du club soit que l'activité est déjà mise en place, soit que le développement de nouvelles activités est possible.

Il convient donc de distinguer le projet personnel du futur professionnel du sport et son employabilité au sein du club.

L'effort de formation à l'AGCR :

Type de formation		Saison de référence	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018	Saison 2018/2019
Formation cadres	Formation suivie	3	8	6	7
	Diplômes obtenus	3	8	4	6
Formation juges	Formation suivie	1	12	13	6
	Diplômes obtenus	1	7	12	4

● **une saison en demi-teinte :**

La moisson de podiums de la saison 2018/2019 a été moins riche. Néanmoins, cela ne signifie pas que le niveau des gymnastes est moindre. Bon nombre d'entre elles ou d'entre eux, encore en devenir, ont été engagées soit sur des niveaux supérieurs où la concurrence est plus rude soit sont en préparation pour l'avenir et ne maîtrisent pas encore totalement les éléments demandés.

C'est là tout le dilemme de l'entraîneur ! : soit il joue la sécurité et les podiums, soit il privilégie la progression gymnique et prend le risque qu'en compétition le résultat ne soit pas au rendez-vous.

Même si le niveau des gymnastes pouvant concourir sur un type de compétition est encadré, les dérives perdurent et certains clubs ne jouent pas le jeu en engageant des gymnastes sur un niveau de compétition inférieur alors que leur niveau technique est supérieur voire largement supérieur.

Néanmoins de beaux résultats ont ponctué cette saison gymnique

Championnat de France Aérobie :

- une belle médaille de bronze aux Championnats de France d'Aérobie pour le groupe 10/11 ans composé de Annaëlle, Amel, Shaina, Juliette, Sohann.

Championnat Fédéral FSGT :

- 1 titre de vice-championne de France FSGT en Division 3 pour Kim Nguyen

La saison 2019/2020 démarre bien avec les premiers podiums lors des compétitions départementales et interdépartementales toutes catégories et toutes disciplines confondues.

● **la participation de l'AGCR au forum des associations :**

C'est le rendez-vous désormais incontournable du début de saison qui réunit l'ensemble des associations sportives sans une ambiance surchauffée et active. C'est l'occasion de recueillir pour les futurs adhérents bon nombre d'informations sur l'Association.

Nouvelles activités proposées en 2018/2019 et informations sur les conventions signées

● **ouverture de la section de gymnastique adaptée**

La section démarre doucement avec cinq adhérents placés sous la responsabilité d'une psychomotricienne diplômée d'Etat et de deux aide-animateurs.

● **partenariat avec la section sportive Aérobie du collège Paul Valéry de Thiais**

Les modalités de ce partenariat ont été fixées par convention entre l'AGCR et le collège Paul Valéry de Thiais. Il consiste à permettre aux gymnastes de la section sportive du collège Paul Valéry de concourir au sein des compétitions FFG d'Aérobie sous les couleurs de l'AGCR. Les entraînements communs ont lieu sous la responsabilité des deux entraîneurs responsables avec alternance des lieux d'entraînements

Conditions :

- prise de licence à l'AGCR et adhésion contre cotisation adaptée pour les gymnastes qui s'entraînent une fois au gymnase Léo Lagrange,

- cotisation identique aux autres adhérents de la section si les gymnastes s'entraînent trois fois au gymnase Léo Lagrange, la licence est offerte par le club afin de maintenir « l'esprit » du partenariat !

Il est précisé que le salaire de l'entraîneur diplômé et les charges qui s'y rapportent sont pris en charge par l'AGCR ;

● **conventions d'utilisation des espaces et du matériel**

- **La mise à disposition des locaux**, bien qu'elle se fasse à titre gracieux, est réglée par l'établissement d'une convention entre la ville et l'AGCR. Cette convention fixe, les jours et heures d'entraînement dédiés à l'association. En dehors de ces jours, toute utilisation supplémentaire nécessite une autorisation spéciale d'utilisation :

- pour les petites occupations : entraînements supplémentaires, réunions, les demandes d'occupation et les accords de principes se font le plus souvent par mails,

- pour les occupations supplémentaires plus importantes : stages, regroupements, sessions de formations, organisation de compétitions... le club doit déposer une demande écrite en listant le plus précisément possible les besoins : créneaux d'occupation demandés, mises à disposition de personnel ville, prêt de matériel, accueil de personnes extérieures à l'AGCR

- **La mise à disposition du matériel**, notamment celui prêté par l'OMS et le service des relations publiques fait également l'objet d'une convention signée et d'un dépôt de caution auprès des organismes concernés.

Toute utilisation de la salle en dehors des créneaux habituels et des autorisations supplémentaires **accordées préalablement n'est pas possible**. Il convient donc d'établir les demandes en amont et de faire part des souhaits quand ils sont demandés !

De façon identique les besoins en matériel doivent être prévus car la mise à disposition du matériel, quel que soit le prêteur, peut nécessiter un arbitrage de la part des services municipaux.

L'AGCR en chiffres

● **les adhérents pour la présente saison**

Evolution du nombre d'adhérents :

Nous enregistrons cette saison une baisse significative du nombre d'adhérents après trois années d'embellie ! la fin du cycle olympique, la survenance de compétitions d'importances (Europe et mondiaux de foot en particulier) ont un impact certain surtout chez les masculins... mais ne sont pas les seules raisons ; il nous appartient donc de réfléchir aux causes potentielles et d'y trouver ensemble des remèdes !

Il n'y a rien de dramatique cependant, tous les clubs, quel que soit le sport connaissent des périodes de fluctuation des effectifs. Dans notre cas, il n'est guère possible d'accroître le nombre de créneaux horaires sans attribution de salles supplémentaires et sans une redistribution équitable et optimisée, entre toutes les sections du club, de nos créneaux actuels.

Un club qui négligerait ses groupes d'initiation et de loisirs au seul profit des groupes dits de « performance » ne serait pas viable à long terme :

- les groupes compétitifs et de performance sont alimentés par les groupes loisirs,

- vice versa les groupes loisirs ont besoin de modèles qui leur donnent « l'envie ».

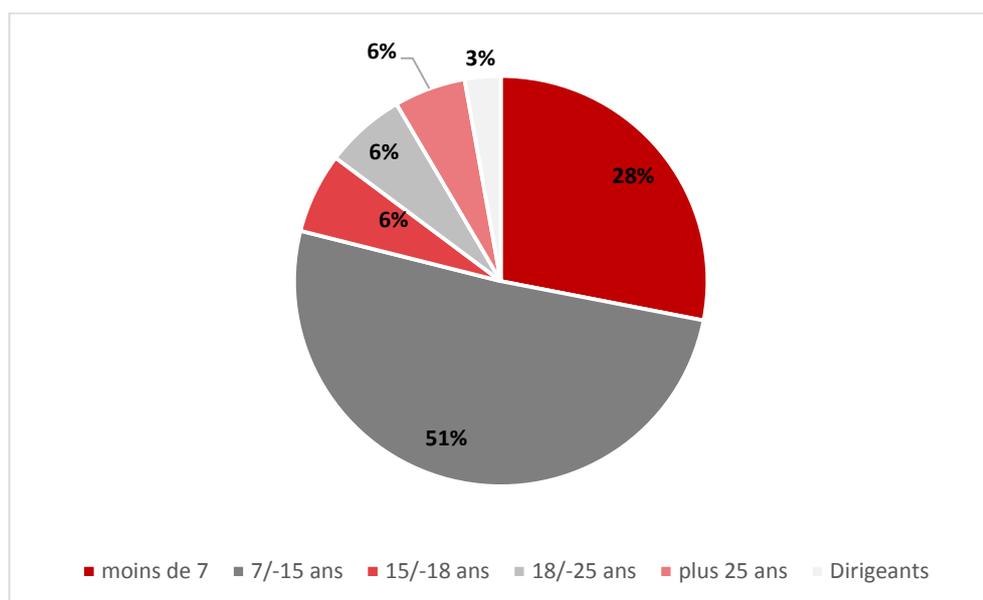
	Saison 2015/2016	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018	Saison 2018/2019	Saison 2019/2020
Section BB/Gym adaptée/Eveils		44	75	74	73
Groupes loisirs		15	18	61	45
GAF compétition/détection		96	99	101	84

GAM compétition/détection		23	21	22	19
AEROBIC		51	59	64	41
Entraîneurs/juges/membres du CD		20	20	20	23
Total	220	249	292	342	285

Pour cela, les gymnastes débutants et les gymnastes les moins performants méritent tout autant notre attention que les gymnastes de talent ou les futurs champions ! On a presque tous commencés à entrainer des groupes loisirs ou d'initiation ! c'est un honneur et une fierté que de donner l'envie à un enfant et d'avoir ne serait-ce qu'une once de participation dans son développement ! De même il faut accorder une attention particulière aux adolescents qui sont en fin de parcours gymnique, qui ne progressent plus autant que nous le souhaiterions, qui se rebellent et vous « prennent la tête » souvent, dont le meilleur ami est le téléphone portable mais pour qui le sport est souvent un remède contre bien des maux !

Par tranches d'âges :

Moins de 7 ans	7 ans / - 15 ans	15 ans /- 18 ans	18 ans/- 25 ans	plus de 25 ans	Dirigeants	Total
80	145	18	18	16	8	285
28,07%	50,88%	6,32%	6,32%	5,61%	2,75%	



Evolution par rapport à la saison précédente

La catégorie gagnante : les 18/25 ans qui passe de 12 à 18 adhérents,

La catégorie perdante : les 15/18ans qui passe de 33 à 18 adhérents,

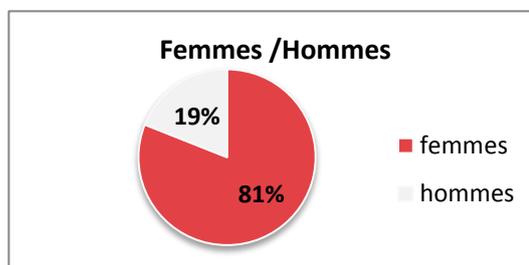
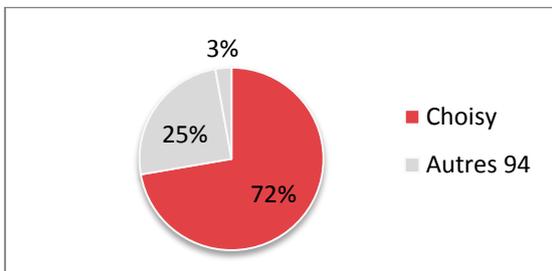
Le passage d'une tranche d'âge à l'autre n'explique pas tout : serions-nous incapables de garder nos adolescents à l'âge où la pression des familles sur les études et à l'âge où on ne peut pas encore tout décider par soit même ? A réfléchir et peut-être à proposer des parcours d'adhésion multi disciplinaires ?

Par secteur géographique

Choisyens	Hors Choisy	Total
206	79	285
72,28%	27,72%	

Par sexe

Femmes	Homme	Total
231	54	285
81,05%	18,56%	



Moins de Choisyens : plus de 80% en 2018/2019

Davantage d'extérieurs : moins de 20 % en 2018/2019

Bilan :

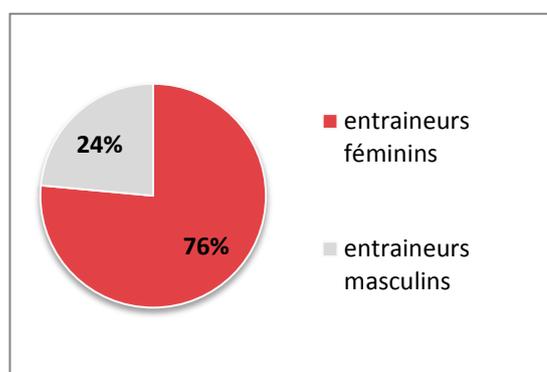
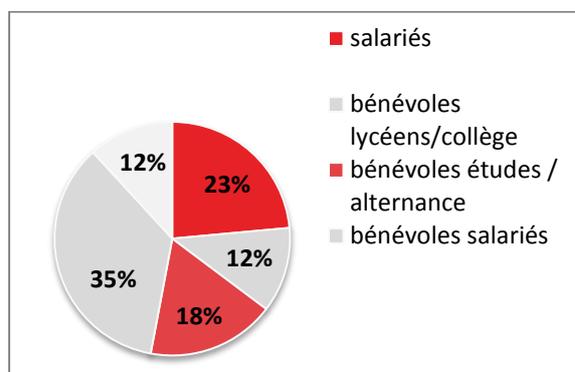
- près de 80 % des adhérents ont moins de 15 ans,
- plus des 72 % sont Choisyens chiffre en baisse par rapport à la saison précédente,
- plus de 80% sont féminines ce qui reste équivalent à la précédente saison,

L'AGCR, un club bien ancré dans la ville

● *l'équipe technique*

Durant la saison 2018/2019 **17 animateurs et entraîneurs** ont assuré l'entraînement des enfants et des jeunes, accompagnés parfois d'aides ponctuelles.

- 12 étaient bénévoles
- 4 rémunérés car détenteur d'un diplôme professionnel
- 1 stagiaire en formation



Trois entraîneurs ont cessé leurs fonctions en fin de saison : deux pour des raisons professionnelles et/ou personnelles, l'autre qui a souhaité faire une pause dans son activité bénévole d'entraîneur. Un entraîneur étudiant qui n'assure plus aucun encadrement de groupe mais qui continue à nous aider régulièrement lors des diverses manifestations.

En ce début de saison :

- l'AGCR compte 13 entraîneurs dont 6 salariés comprise une stagiaire en formation de professionnalisation et 7 animateurs/entraîneurs bénévoles
- la répartition hommes femmes reste la même avec 10 entraîneurs féminines et 3 entraîneurs masculins.

Les diplômes de l'équipe technique

Types de diplômes	2018/2019	2019/2020
Diplômes d'Etat - professionnels	2	3
Certificats de qualifications CQP - professionnels	1	
En formation de professionnalisation	1	1
Diplômes fédéraux - bénévoles	9	5
En formation fédérale	1	1
Autres diplômes ou sans diplômes	3	3

Il est rappelé à l'assemblée que les diplômes fédéraux, bien que conférant à leurs détenteurs la capacité à entraîner, en autonomie ou sous l'autorité d'un tuteur, **ne permettent pas à ceux-ci de recevoir une quelconque rémunération.**

Cela ne signifie pas que les détenteurs des diplômes fédéraux sont de moins bons techniciens, sont de moins bons pédagogues... la passion pour un sport, la passion pour la transmission ne s'apprend guère dans les livres.

Heureusement l'appât du gain n'est pas le crédo de bon nombre de nos animateurs et entraîneurs qui œuvrent, le plus souvent, avec dévouement, n'ayons pas peur des mots, afin de transmettre aux enfants la passion de leur sport.

Nous essayons d'être très attentif, quand un jeune ou un moins jeune veut rejoindre nos rangs ; nous sommes un petit club qui doit veiller à ce qu'un certain équilibre perdure entre les entraîneurs salariés et les entraîneurs bénévoles.

* un entraîneur salarié détient un contrat qui, comme tous les contrats de travail fixe les modalités d'exercice de son activité : les fonctions, le lieu ou les lieux d'exercice de son activité, les jours et heures pendant lesquels le contrat s'exerce (période et hors période scolaire), le montant de la rémunération, les modalités de modification, de renouvellement ou de rupture...

Le salarié s'engage en le signant à respecter l'ensemble des termes de son contrat tout comme l'employeur (association).

Le salaire est fixé en application de la convention collective du sport (grille) mais tient également compte du niveau de diplôme du salarié, de ses fonctions, de son expérience professionnelle **mais aussi de son investissement dans l'association en dehors de ses entraînements.**

* un entraîneur bénévole, n'a pas de contrat « écrit » mais cela ne signifie pas que sa présence auprès des enfants est sans contrepartie ; le respect des jours et heures d'entraînement, dispenser des séances en toute sécurité et en proposant des activités appropriées au niveau et à l'âge des enfants et/ou des jeunes fait partie de son rôle. De la même manière, il est souvent un modèle pour les plus jeunes gymnastes et à ce titre il se doit d'avoir une tenue correcte et un langage adapté : on parle correctement à ses gymnastes, on n'entraîne pas en tenue de ville, on ne mange pas en même temps que l'on entraîne, on n'a pas constamment le portable à la main...**c'est en sorte le « contrat moral »** auquel il adhère en s'engageant dans l'association.

En somme, qu'il soit bénévole ou salarié, l'animateur ou l'entraîneur ne peut pas exiger des gymnastes ce qu'il n'exige pas de lui-même.

● **les juges**

Pour chaque compétition où les gymnastes sont engagés et quel que soit la fédération FFG ou FSGT le club doit prévoir d'être accompagné d'un ou plusieurs juges : en général un par équipe et un pour quelques gymnastes s'il s'agit d'une compétition individuelle.

Plus les juges ont un niveau de qualification élevé et plus ils seront admis à juger des compétitions d'importance.

Pour certaines compétitions les juges sont directement convoqués par les fédérations.

L'absence de juge entraîne, pour le club, l'application d'une amende pouvant aller jusqu' 400 euros par équipe.



J'en profite pour lancer de nouveau un appel à candidature : tout le monde peut juger, la formation est assurée par les fédérations, la licence et les frais de formation sont intégralement pris en charge par le club.

En contrepartie les candidats s'engagent à suivre la formation jusqu'à son terme, à assurer un jugement bénévole officiel par saison et à participer aux compétitions internes organisées par le club.

● **l'équipe administrative**

8 personnes ont été élues au Comité directeur lors de la dernière assemblée générale du 14 février 2018.



Sept membres en fonction ont souhaité renouveler leur mandat, un membre n'a pas fait connaître ses intentions, une nouvelle candidature a été reçue. Ces huit personnes devraient donc être élues au Comité directeur sauf opposition de la présente assemblée.

J'en profite pour rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'être élu au comité directeur pour être bénévole ; régulièrement des appels sont lancés et des personnes viennent aider à l'organisation des compétitions, à la recherche de lieu d'hébergement pour les déplacements nationaux, à l'organisation de la fête du club.... La liste n'étant pas exhaustive.

Je pense qu'il est préférable de venir aider de temps à autre quand la vie de famille ou la vie professionnelle nous en laisse le temps que de s'engager sur le long terme et de ne pas assurer ses missions.

Chacun fait ce qu'il peut et toutes les personnes qui nous aident doivent en être remerciées.

L'engagement associatif demande beaucoup de temps et beaucoup d'énergie ; c'est travailler au service d'un même projet, au service des enfants, c'est beaucoup d'échanges joyeux et amicaux mais c'est aussi des déceptions, des incompréhensions, c'est faire face à beaucoup d'exigences. Il faut savoir pourquoi on s'engage et tout ira bien.

LES COMPETITIONS et STAGES

Comme vous le savez, le club est affilié à deux fédérations : la FFG et la FSGT. Le club participe aux compétitions au sein de l'une ou l'autre de ces fédérations.

LES COMPETITIONS OFFICIELLES :

La saison passée l'AGCR a défendu ses couleurs au cours des compétitions par équipes et individuelles au sein des deux fédérations auxquelles le club est affilié :

- la FFG Fédération Française de Gymnastique qui est la fédération nationale,
- la FSGT Fédération sportive et gymnique du travail, fédération affinitaire à laquelle le club est fidèle depuis de nombreuses années,

Les gymnastes de l'AGCR, toutes disciplines confondues, se sont distingués en remportant 66 podiums sur l'ensemble de la saison

	Niv Dépt/interdpt	Niv Région	Niveau zone	Niveau national
Equipes	12	16	8	1
Individuels	6	16	5	2

LES COMPETITIONS ACCUEILLIES PAR LE CLUB :

Pas de compétitions officielles accueillies par le club lors de la saison 2018/2019.

→ Cette saison, la candidature de l'AGCR a été retenue pour accueillir une compétition aérobic régionale qui se déroulera le 15 mars 2020. Cette compétition qui nécessitera l'aide de nombreux bénévoles prendra place sur un Week end particulièrement chargé : compétitions Fédérales B FFG et championnat de zone FSGT pas moins de 98 gymnastes représenteront Choisy au cours du week-end.

LA COMPETITION INTERNE :

Une rencontre interne destinée à réunir l'ensemble des gymnastes des groupes loisirs ou pré-compétitifs a été organisée. Lors de ces journées, les jeunes gymnastes font l'apprentissage du stress de la compétition, sont pour la première fois confrontés à la notation, à la réussite ou à l'échec.

Auparavant cette rencontre interne rassemblait l'ensemble des gymnastes du club mais la multiplication du nombre de compétition au sein des deux fédérations surchargeait le calendrier de la saison particulièrement étoffé sur les mois de mars et d'avril.

Par ailleurs, nous avons voulu que cette rencontre soit particulièrement dédiée aux groupes loisirs et que la journée qui y est consacrée leur soit dédiée.

→ La réflexion est engagée afin que les gymnastes des groupes compétitifs puissent participer d'une manière différente sous forme de démonstration : ils pourraient présenter leurs mouvements de compétitions ce qui ne les obligerait pas à apprendre d'autres éléments spécifiquement pour la rencontre interne, ce qui peut être compliqué pour les plus jeunes.

Cette rencontre interne répond également au double objectif de travailler sur une base commune pour l'ensemble des groupes loisirs mais également de garder un lien fort entre la filière loisirs et la filière compétition :

LES STAGES :

Cinq stages ont jalonné la saison 2018/2019 :

- un stage de rentrée ou de remise en forme se déroule la semaine précédant la rentrée scolaire fin août/début septembre. Il est réservé aux gymnastes des groupes compétitifs qui se réinscrivent.
- un stage de toussaint pendant les vacances scolaires,
- un stage pendant les vacances de Noël,
- un stage pendant les vacances de février,
- un stage pendant les vacances de printemps,

Lors de l'une des réunions d'entraîneur, il a été décidé que les stages se feraient généralement dans le prolongement des périodes scolaires.

 En ce début de saison, nous avons innové lors du stage de Toussaint en faisant stage commun entre une autre association et certaines gymnastes du club : ainsi pendant trois jours, il y avait Dubble-Dutch le matin, repas en commun et gymnastique l'après-midi. Il est précisé que les enfants et jeunes concernés se partagent déjà la salle spécialisée le mercredi après-midi, commencent à se connaître ce qui a permis de réels échanges entre les participants et les entraîneurs.

LES AUTRES MANIFESTATIONS

LA FETE DE NOEL :

Pour célébrer la fin de l'année d'année et les vacances, gymnastes, parents, entraîneurs se réunissent autour d'un goûter convivial et de jeux de société ... dans une ambiance bonne enfant

Elle a lieu le samedi précédant les vacances scolaires.

LES DEPLACEMENTS EN COMPETITIONS NATIONALES :

Les familles des gymnastes qui concourent, les autres gymnastes, les entraîneurs, les administratifs sont cordialement invités à venir encourager les équipes qui se déplacent aux **Championnats de France FFG et lors du championnat fédéral FSGT**. Les conditions de participation sont précisées dans le règlement intérieur du club et une pré-information est proposée en mars.

- Cette année le Championnat de France Aérobie s'est déroulé à Longuenesse dans le Pas de Calais et 46 personnes (gymnastes, entraîneurs, parents et juges se sont retrouvés pour ce week-end chargé en émotion et couronné par une belle 3^{ème} place du groupe 10/11 ans Aérobie,

- Le championnat fédéral FSGT par équipes GAM a quant à lui permis le déplacement de 13 personnes (gymnastes, juges et entraîneur) et s'est déroulé à Saint-Pierre en Faucigny en Haute-Savoie. Cette année, la concurrence était rude pour la fille qui ne se sont pas qualifiées.

- Le championnat fédéral individuel s'est déroulé à Vergèze dans le Gard, un lieu bien agréable où nous sommes toujours très bien reçus. On est revenus de ce week-end avec une belle 5^{ème} place en division 4 et un beau titre de vice-championne fédérale en division 3.

Les frais de déplacement sont pris en charge comme suit :

- entraîneurs des gymnastes sélectionnés pris en charge entièrement par le club **y compris les entraîneurs rémunérés**,
- juges pris en charge par le club mais non indemnisés,

- les familles des gymnastes contribuent à hauteur de 25 % du montant estimé pour le déplacement : à titre indicatif, un déplacement c'est entre 150 et 300 euros par personne en fonction du moyen de transport utilisé et du nombre de jours sur le lieu de compétition.

C'est un effort assez important pour notre club qui propose à ses adhérents un niveau de cotisation qui reste parmi les moins chères de la région. Les clubs ne sont pas rares où les déplacements sont à la charge complète des compétiteurs. A titre indicatif, le montant d'un déplacement est toujours supérieur au montant de la cotisation.



Cette saison, le comité directeur sera amené à réfléchir sur une révision des modalités de prise en charge car les déplacements sont onéreux et les engagements devront être pensés de manière à ne pas démultiplier nos participations : priorité aux équipes/aux individuels ? choix d'un seul championnat pour les gymnastes matchant dans deux fédérations ? A ce stade, rien n'est acté mais cela devra faire l'objet d'un arbitrage sérieux où seront associés aussi bien les entraîneurs que les membres du Comité directeur.

Une augmentation de la participation des familles n'est pas davantage exclue ainsi qu'un recours à l'hébergement sur place uniquement pour les nuitées nécessaires.

LE GALA ANNUEL DE FIN D'ANNEE :

Pour clôturer la saison sportive et se dire au revoir avant les longues vacances d'été chacun prend à cœur de vous présenter l'incontournable **Spectacle de fin d'année. Cette année l'AGCR a FETE SON ANNEE 2018/2019** où les dates phares du Calendrier français ont été présentées en danses et en musique sous les applaudissements des spectateurs et des représentants de la municipalité. Tous, malgré la chaleur écrasante qui régnait en ce 29 juin 2019 ont tour à tour fêté le 1^{er} de l'an avec Dylan, ont dansé jusqu'au bout de la nuit pour fêter la fête de la musique avec les garçons du groupe TC, ont rendu hommage aux journées du patrimoine avec les poussines/benjamines en visitant tout à tour l'Opéra, le Louvre et le Quai des Orfèvres, ont hurlé de frayeur pendant la nuit d'Halloween ... pour ne citer que quelques exemples... pour clore le spectacle ils ont pu assister à l'élection de miss France et fêter la Saint-Sylvestre au ski en compagnie de la troupe des Bronzés !

Un magnifique buffet a clôturé cette belle après-midi où il y a eu des rires, des applaudissements mais aussi des larmes... difficile parfois de mettre fin à une belle carrière de gymnaste. Merci Louiza pour ton sourire, ta bonne humeur et ton soutien contant quand c'était parfois difficile. Tu es une belle personne et j'espère que tous tes vœux se réaliseront.

Il faudra patienter jusqu'au 22 juin pour découvrir le thème de cette année pour une fête qui se déroulera dans notre Gymnase fétiche Léo Lagrange. La mise en œuvre nécessitera un effort particulier et l'investissement de chacun car, en cette année électorale, j'ai déjà été prévenue que le matériel serait distribué avec plus de limitations.



INVESTISSEMENT MATERIEL et TENUES :

Cette année, nous avons limité les achats en matériel puisque nous avons décidé de procéder au remplacement du praticable :

- réassort des tenues club pour la GAM,
- réassort des tenues pour la section AEROBIC,

A partir de cette saison, toutes les tenues de compétitions sont proposées à l'achat sauf pour les groupes débutants ou les groupes en extinction. La saison prochaine, l'achat de la tenue de compétition sera généralisé pour tous les groupes et toutes les sections. Cet achat se fera sur la base de tenues neuves ou d'occasion.

Les investissements ont été les suivants :

Matériel	Discipline	Montant	Dotation reçue	A charge du club
Praticable Gym nova	Tous les adhérents	34.443,80 €	10.000,00 €	24.443,80 €

La dotation accordée par la ville a été versé sous forme d'un complément de subvention en deux fois : novembre 2018 et novembre 2019. La ville a par ailleurs financé en totalité la housse de protection du praticable. Il est par

ailleurs précisé que ce praticable est utilisé par l'ensemble des associations qui fréquentent la salle spécialisée, par les collèges et par l'école des sports de la Ville.

LES PROJETS D'AVENIR

Dans la continuité ou l'innovation les principaux projets pour cette saison ou la prochaine saison.

Poursuite de la formation et évaluation de ses acquis

Pour ce faire, nous allons mettre en place une réunion/séance d'information où chaque candidat animateur/entraîneur sera invité à motiver son souhait d'entraîner, sur le niveau qu'il souhaite atteindre en entraînement, sur la place qu'il entend prendre au sein du club.... Être un entraîneur qui fait son cours et qui s'en va ou quelqu'un qui participe à la vie du club, qui peut être force de proposition et de développement !!!

- 1) Poursuite de la formation des entraîneurs pour les formations fédérales,
- 2) Mise en œuvre d'une ou deux professionnalisations par la voie de la VAE,
- 3) Alimenter le réservoir des juges et le perfectionnement de ceux déjà brevetés,

Labellisations et développement des sections

- 1) Petite enfance,
- 2) Handy gym,
- 3) Assurer la relève de la section masculine,

La capacité du club à accueillir de nouvelles sections est subordonnée à plusieurs critères :

- 4) Capacité d'accueil dans d'autres lieux car se pose déjà le problème de la cohabitation sur le praticable avec la section Aérobie qui ne dispose pas de parquet adapté,
- 5) Capacité à accueillir les futurs gymnastes tant en termes de créneaux, qu'en terme d'encadrement,
- 6) Capacité financière du club en termes de rémunération des entraîneurs salariés,

Finaliser le projet collaboratif

- 1) **Autour d'un partage d'expérience avec d'autres clubs locaux de gymnastique ou d'aérobic....**
- 2) **Inscrire le club de manière plus concrète dans le projet sportif de la Ville**
 - a. Suite des assises du sport,
 - b. Mise à disposition d'éducateur dans le cadre de l'école des sports ;
 - c. Participer à des projets communs aux différentes associations sportives qui existent sur la ville,

Il est temps maintenant de passer au vote de ce rapport moral

Membres présents ou représentés	Nombre de voix contre	Absentions	Résultat
39	0	0	Unanimité